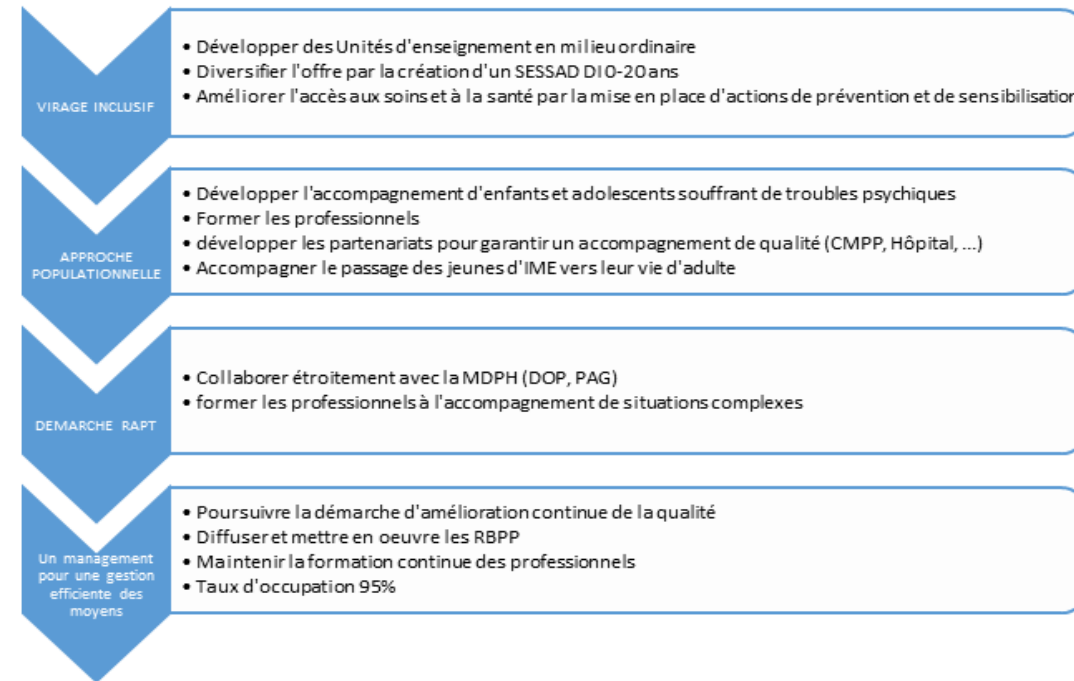
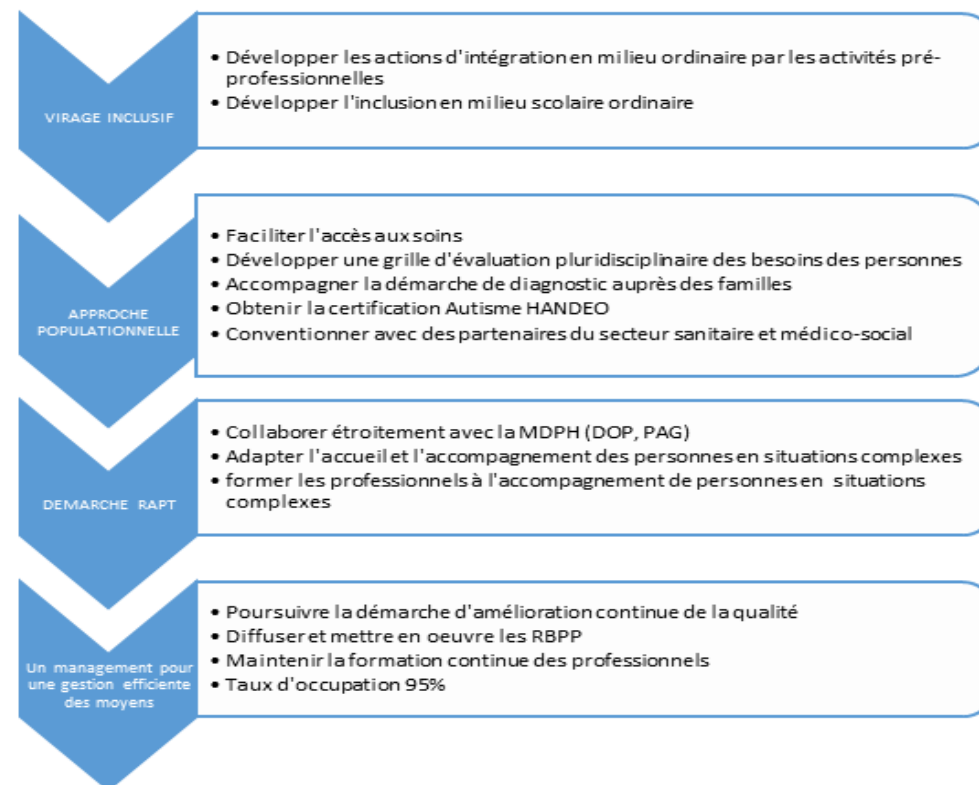


## Axes stratégiques et perspectives

### POUR L'IME :



### POUR L'IMPRO SPECIALISE :



**ADEI-IME IMPro LA VIGERIE**  
 Route de Saint-Jean-d'Angély - 17350 SAINT-SAVINIEN  
 ☎ 05.46.90.20.26 - ✉ iesatlavigerie@adei17.com

[www.adei17.com](http://www.adei17.com)

## Projet d'Etablissement 2018-2022 Synthèse

# IME-IMPPro LA VIGERIE



# Autorisations et Habilitations

**Création de l'IME La Vigerie :** Septembre 1966

**Le dernier arrêté d'autorisation ARS :** n°80-716 du 31 mai 2017

**La capacité totale :** 62 places réparties de la manière suivante :

- **SEES :** 38 places pour des jeunes de 6 à 16 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne (25 internes et 13 semi-internes)
- **SIPFPro :** 10 places pour des jeunes de 16 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne (7 internes et 3 semi-internes)
- **SIPSPPro :** 14 places pour des jeunes de 14 à 20 ans présentant des Troubles Envahissants du Développement (TED) (5 internes, 8 semi-internes et 1 accueil temporaire)

**Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs de Moyens (CPOM),** signé le 30 janvier 2019 pour la période 2019-2023,

L'IME La Vigerie est ouvert 205 jours par an, fonctionne dans le cadre d'un budget financé par la CPAM sous forme de dotation globale.

## Missions

La mission de l'IME-IMPro est d'offrir aux personnes accompagnées, en étroite collaboration avec son environnement familial, les moyens de développer leurs capacités et aptitudes pour favoriser leur intégration. Cette mission s'exerce en étroite collaboration avec la personne elle-même et son environnement familial.

L'accompagnement intégratif tient compte du regard multidisciplinaire sur la base de valeurs communes à l'ensemble des professionnels et imprégnées des valeurs associatives.; des principes de l'éducation structurée et des outils de stratégies éducatives (TEACCH, ABA).

## Public accompagné

L'IME-IMPro La Vigerie a pour mission d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant une déficience intellectuelle légère et moyenne avec ou sans troubles associés ainsi que des jeunes présentant des troubles Envahissants du Développement.

### → IME :

L'**internat** est structuré en 4 lieux de vie pouvant accueillir 10 jeunes chacun. Les groupes sont constitués en fonction de l'âge et du sexe des enfants et des adolescents.

Le **semi-internat** offre un groupe d'éveil de 6 à 7 places pour les plus jeunes et les plus en difficulté dans les apprentissages.

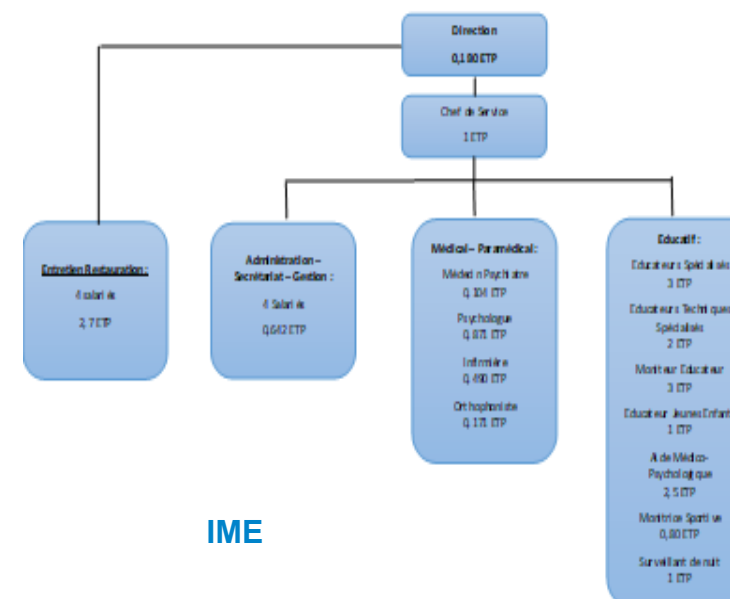
### → IMPro :

**Deux ateliers techniques :**

- Un atelier axé sur les apprentissages en horticulture, maraîchage, travaux de peinture, menuiserie et petits travaux d'entretien des bâtiments.
- Un atelier axé sur les apprentissages en cuisine, blanchisserie, entretiens des locaux, et gestion de la réserve des produits d'entretien pour l'ensemble des services de la Vigerie.
- Un groupe dénommé « **Stagiaires 1** » est composé des jeunes de 16 à 18 ans qui vont réaliser leurs premiers stages en ESAT.
- Un groupe dénommé « **IMPRO débutants** » accompagne les jeunes de moins de 16 ans présentant une déficience intellectuelle légère et dont le projet est d'être réorienté vers des IMPRO correspondant à leur problématique. Ils bénéficient de séances en groupe Education manuelle et technique.
- 5 jeunes adultes, ayant une notification d'orientation en ESAT, accèdent à un apprentissage professionnel à temps plein. Les stages en ESAT sont recherchés.
- Le groupe « **Jeunes IMPRO** » fonctionne pour 6 ou 7 jeunes qui ont une notification MDPH d'orientation en Foyer de Vie ou pour lesquels les apprentissages en IMPRO sont trop difficiles. Des activités de type occupationnelles leurs sont proposées .

## Compétences et Moyens

L'équipe est composée comme suit sous la responsabilité du directeur de l'IME : secrétaire, cheffes de service, psychologue, médecin psychiatre, psychomotricienne, orthophoniste, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aide médico psychologique, monitrice sportive, surveillants de nuit, agents technique et de service...



IME

Tous les professionnels travaillent dans une perspective interdisciplinaire qui assure l'équivalence des points de vue et l'articulation horizontale entre les disciplines afin d'accompagner au mieux chaque jeune dans son projet personnalisé.

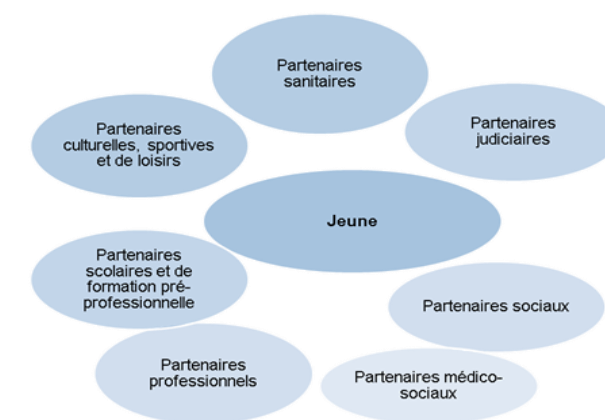


IMPro Spécialisé

## Partenariats

L'IME représente un « carrefour » où, autour de la personne, se rencontrent de multiples partenaires tant institutionnels, qu'Associatifs, mais également et surtout les familles.

La collaboration de l'ensemble des acteurs est un « outil » essentiel pour construire les parcours des enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis. Tous les échanges et opportunités de partenariat permettant l'enrichissement de la prise en charge sont exploités.



## Démarche Qualité

Pour l'IME-IMPro, un comité de pilotage « Qualité » est constitué. Réunis 2 fois par an, les membres de ce COPIL ont pour mission, sous l'autorité du directeur, d'élaborer et de suivre le PACQ (Plan d'Amélioration Continue de la Qualité) en intégrant le résultat des évaluations internes, externes et de la certification autisme Handéo, les grandes orientations du projet associatif, du projet d'établissement et du CPOM.

Période d'autorisation de 15 ans	I.M.E. LA VIGERIE FINESS N° 17 078 089 4		
	Arrêté n°80-716 du 31/05/2017		
	Date d'autorisation 15 ans à compter du :	T=0	03 JANVIER 2017
3 Evaluations internes Résultats communiqués tous les cinq ans	1ère Evaluation interne - E1	T-5	< 03 JANVIER 2022
	2ème Evaluation interne - E2	T-10	< 03 JANVIER 2027
	3ème Evaluation interne - E3	T-15	< 03 JANVIER 2032
2 Evaluations externes réalisées au plus tard 7 ans après la date de l'autorisation et au plus tard 2 ans avant la date de son renouvellement	1ère Evaluation Externe - EE1	T < 7	< 03 JANVIER 2024
	2ème Evaluation Externe - EE1	T < 13	< 03 JANVIER 2030
	Demande de visite de conformité		< 03 NOVEMBRE 2031
	RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION		03 JANVIER 2032